

STATIONNEZ ZEN

Pour faire vos courses, accomplir une démarche administrative ou juste vous promener.



VILLE DE GRASSE
www.grasse.fr

Marguerite est enchantée.
Elle bénéficie de 30 mn
de stationnement gratuites
en cœur de ville et peut
aller au marché acheter
tout ce dont elle a besoin
pour son pot-au-feu.



Sidonie est sereine.
Le stationnement à la Salle
omnisport est gratuit le
week-end, elle peut donc
déposer sans se presser
Paul au basket et Juliette
au Karaté.



STATIONNEZ ZEN EN CENTRE VILLE

A

LE STATIONNEMENT DE SURFACE POUR UN MEILLEUR PARTAGE DU DOMAINE PUBLIC

**STATIONNEZ ZEN POUR FAIRE VOS COURSES, ACCOMPLIR
UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE OU JUSTE VOUS PROMENER**

Voitures ventouses garées sur la voirie, stationnement interdit ou en double file, conflits d'usage, chacun estime avoir le droit de se garer gratuitement et au plus près. Pour lutter contre les incivilités et rendre le domaine public au plus grand nombre, le conseil municipal du 20 septembre 2016 a délibéré sur les tarifs à appliquer sur 4 zones de stationnement de surface allant de l'hyper-centre aux rues plus résidentielles du centre-ville. Parallèlement, des zones bleues régissent les hameaux et la rue Mathias Duval.

**3160 places automobiles matérialisées
dans le centre-ville et les hameaux
2152 places gratuites**

160 places en zone bleue
64 places payantes privées
692 places réglementées par horodateur
+ 65 places PMR en surface gratuites et 27 places de livraison

+ 154 places de parking spécial 2 roues
au centre-ville et aux abords.

STATIONNEMENTS PRIVILÉGIÉS

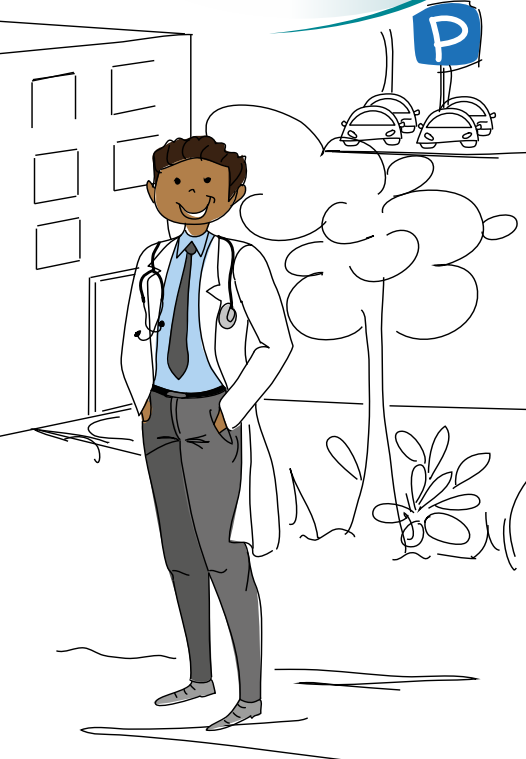
CARTE DE RÉSIDENT : Les résidents du centre-ville (zones jaune, verte et Palmeraie) ont droit à la carte résident pour **20 euros/mois**. Pour en bénéficier, ils doivent se rendre à la Régie des Parkings Grassois avec une attestation de domicile et la carte grise du véhicule (2 véhicules maxi par résident). Cette carte leur permet de se garer aux alentours de leur domicile sans s'acquitter du tarif horodateur.

CARTE DE PROFESSIONNEL : Les professions médicales et para-médicales ont droit à un tarif préférentiel de **25 euros/mois**. Il leur permet de se garer en centre-ville dans le cadre de leurs visites médicales sans s'acquitter du tarif horodateur. Pour en bénéficier, ils doivent se rendre à la Régie des Parkings Grassois avec leur carte professionnelle et la carte grise de leur véhicule.

Virgile est soulagé.
Avec sa carte d'abonnement
résident à 20€/mois, il peut
se garer en bas de chez lui à
la Palmeraie et être à temps
pour le coup d'envoi
du match.



Barnabé est réjoui.
Grâce à sa carte d'abonnement
à 25€/mois, il peut stationner
en surface tant qu'il le
souhaite et ses patients
n'attendent pas.



HORODATEUR 692 places réglementées et 30 mn gratuites partout !

À compter de janvier 2017, 26 horodateurs dernière génération régissent les zones de l'hyper-centre et du centre-ville pour garantir les rotations indispensables à la dynamique commerciale, endiguer le phénomène des voitures ventouses et faciliter le stationnement des résidents. Le paiement se fait par pièces, par carte CB sans contact ou par smartphone interposé. Les horodateurs permettent également de créditer du stationnement à l'avance sur sa propre plaque d'immatriculation. Surveillées à distance par la Régie des Parkings Grassois, les voitures en effraction seront verbalisées par les agents de surveillance municipaux (ASVP).

4 ZONES POUR LE STATIONNEMENT DE SURFACE

Le Cours • Bd du Jeu de Ballon •
Bd Fragonard (haut) •
Parking La Poste

CŒUR DE VILLE 30 mn gratuites

Gratuit de 19h à 8h
Gratuit dimanche et jours fériés

2,50 €/heure (les 2^{es} heures)
2 €/heure (les suivantes)

Av Thiers • Bd Carnot •
Square Rastigny • Place du Barri •
Bd V. Hugo • Av E. Zola (haut)
• Rue des Palmiers • Parking de la
Palmeraie • Terrasses Tressemanes

CENTRE VILLE 30 mn gratuites

Gratuit de 19h à 8h
Gratuit de 12h à 14h
Gratuit dimanche et jours fériés

2 €/heure (les 2^{es} heures)
1,50 €/heure (les suivantes)

Av M. Duval • Av E. Zola (bas) •
Av Mal Leclerc • Place du Dr
Colomban • Av J. Ossola / Chiris /
Fragonard (bas) / Montée du Casino
• Rue de l'ancien Palais de Justice

PÉRIPHÉRIE 60 mn gratuites

Gratuit de 19h à 8h
Gratuit de 12h à 14h
Gratuit samedi, dimanche
et jours fériés

1,50 €/heure (les 2^{es} heures)
1 €/heure (les suivantes)

Av. de Provence • Av du Gal de
Gaulle • Av E. Baudouin • Square des
Diables bleus • Salle Omnisport (av
Provence) • Bd du Ct Autran • Av. Ste
Lorette • Bd Crouet • Bd P. Semard

RÉSIDENTIEL 60 mn gratuites

Gratuit de 19h à 8h
Gratuit de 12h à 14h
Gratuit samedi, dimanche
et jours fériés

0,50 €/heure

30 mn gratuites partout

Honorine est satisfaite,
ses clients ont le sourire.
Ils bénéficient de 60 min de
stationnement gratuites
rue de l'ancien Palais de
Justice.



Faites votre marché à Grasse !

LE SAMEDI MATIN DE 8H À 13H :
EN CENTRE-VILLE

Marchés de la place aux Aires ou de la place aux Herbes
DANS LES HAMEAUX

Marchés de la place Frédéric MISTRAL (Quartier Saint-Jacques)
et du Plan (Plan de Grasse)

LE MERCREDI MATIN DE 8H À 13H :
EN CENTRE-VILLE

Les Matinales du Cours ou marché place aux Herbes
Tél. 04 97 05 57 80

ADHÉREZ À LA CARTE SHOPPING

Renseignements :
Fédération Économique de Grasse
www.grasse-shopping.com

Retrouvez les PARKINGS DE SURFACE matérialisés par un point orange sur le plan au dos.

- 1 Parking public du Cours Honoré Cresp**
Cours Honoré Cresp - (23 places - Horodateur)
- 2 Parking public de la Gare SNCF**
Avenue P. Sébard - (139 places gratuites)
- 3 Parking public de la Palmeraie**
Rue des Palmiers - (60 places - Horodateur)
- 4 Parking privé du Palais**
Avenue P. Sébard - (64 places réglementées)
- 5 Parking public Relais Saint-Jacques**
Stade Jean Girard - 103, avenue de la Libération
(57 places gratuites dont 8 places Camping-Car)

RÉGLEMENTATION

NUMÉRO UTILE

Police Municipale de Grasse - 9 rue de la Poissonnerie -
Tél. 04 93 40 17 17

DÉMÉNAGEMENT :

En cas d'emménagement, de déménagement, de dépôt
ou de retrait de matériaux ou de travaux, une demande
spécifique doit être faite au service de gestion du do-
maine public, 72h avant la date souhaitée.
Renseignements sur le site internet : www.grasse.fr
dans l'onglet « Vos démarches ».
Gestion du Domaine Communal : Tél. 04 97 05 52 20

Gaspard est souriant.
La validation de sa carte d'abonnement Sillages lui permet de se garer au pôle intermodal gratuitement et de prendre son bus sans être en retard au bureau.



RÉGIE DES PARKINGS GRASSOIS

30 MN GRATUITS OFFERTS TOUS LES JOURS !

La ville de Grasse gère les parkings ND des Fleurs et la Roque. Bureau d'information ouvert tous les jours de 7h à minuit. Stationnement horaire mais aussi abonnements au mois, au trimestre, à l'année, 7j/7, 4j/7, nuits et week-end et même 8h-20h. Cartes à décompte, chèques parkings, cartes congrès, vidéo-surveillance.

3 € TARIFS SPÉCIAUX LE SAMEDI (sauf juillet-août) : gratuit toute la journée au parking LA ROQUE et forfait maximum 3 € la journée au parking ND des Fleurs.

AUTRES AVANTAGES : Gratuité de 2h de stationnement pour les personnes à mobilité réduite. 2,30 € maximum le jour de votre séance de cinéma ou de théâtre. 2 € maximum la nuit. 4 Bornes de rechargement électrique gratuites.



RÉGIE DES PARKINGS GRASSOIS
Hôtel de Ville - BP12069 - 06130 GRASSE
Tél. 04 97 05 53 50
parkingsgrassois@ville-grasse.fr

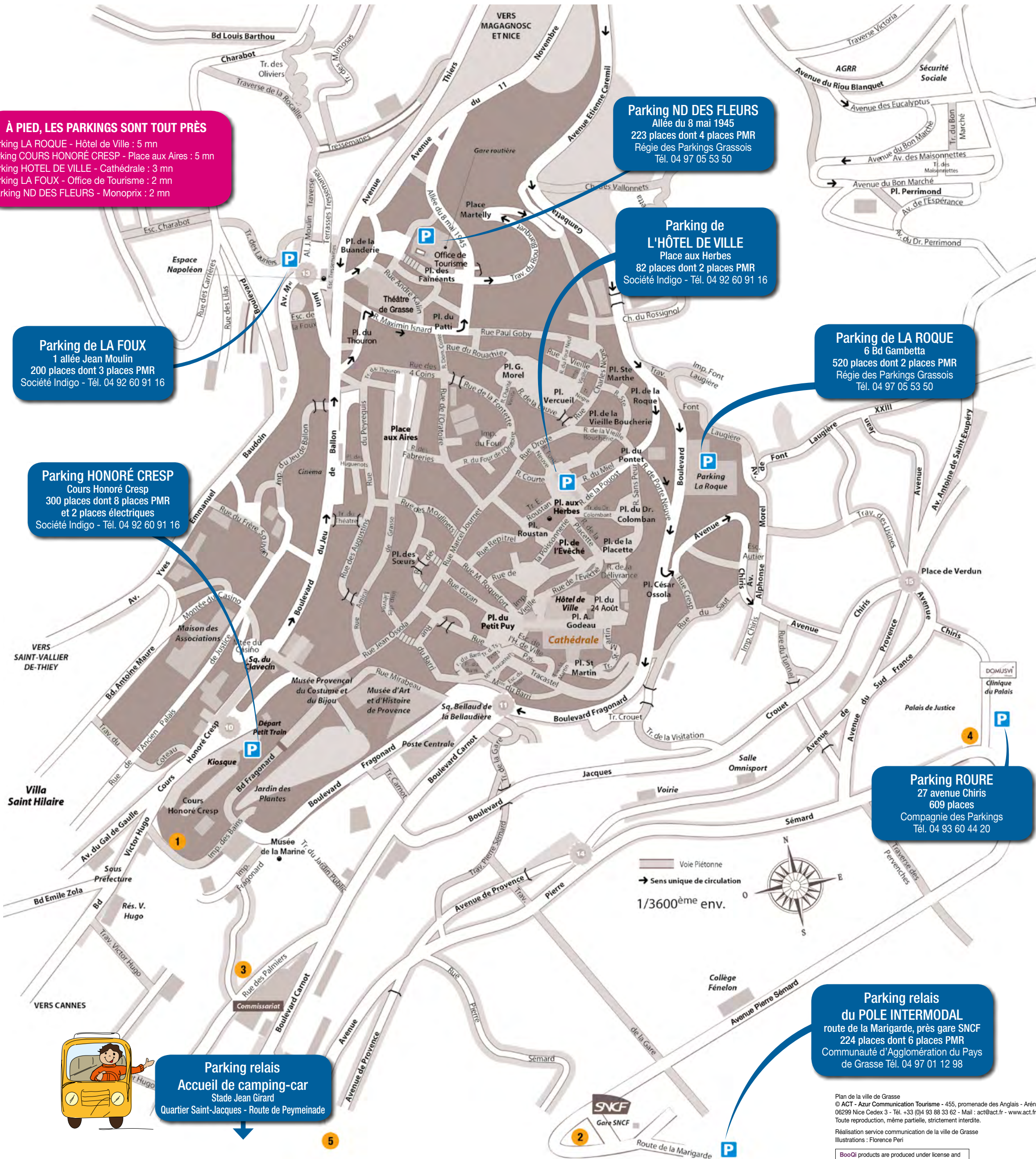
Théodore est rassuré.
Les aménagements du parking Honoré Cresp en surface comme en souterrain lui permettent de se garer et d'accéder facilement au centre-ville.



STATIONNEZ ZEN EN CENTRE VILLE

Le domaine public doit profiter à tous, permettre le stationnement des véhicules et la circulation sécurisée des piétons. Ce petit guide mode d'emploi aide à comprendre la politique mise en place pour faciliter le stationnement des usagers et garantir la meilleure rotation possible des véhicules dans l'hyper-centre et ses abords immédiats.

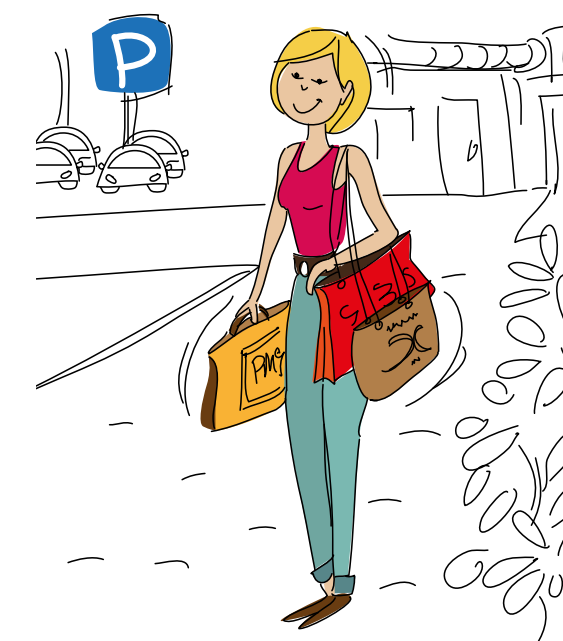
OBJECTIF : assurer le bien-être des automobilistes tout en répondant au mieux aux besoins des commerçants, des résidents et des professions médicales. Avec plus de 5000 places de stationnement, la ville de Grasse garantit un juste équilibre entre stationnement libre, stationnement réglementé par horodateur, zone bleue et stationnement en parking sécurisé.



Aglaé est contente.
Son abonnement 2 roues lui permet de laisser sa moto au parking Notre-Dame des Fleurs et d'aller boire un verre avec ses copines après le travail.



Philomène est heureuse.
Avec la gratuité du parking La Roque le samedi, elle peut flâner dans les boutiques et faire ses achats tranquillement.



FORMULE ÉCONOMIQUE : FAITES LE CHOIX DE LA TRANQUILLITÉ

Parking-Relais du Pôle Intermodal
Garez-vous au parking du Pôle Intermodal et passez la journée en ville en toute tranquillité. Le Parking-Relais est exclusivement réservé aux utilisateurs des Transports en Commun (bus Sillages, cars Lignes d'Azur et trains - occasionnels ou abonnés). Une liaison toutes les 15 mn permet de rejoindre le centre-ville (ticket Uno : 1.50 € ou Pass journée : 3.50 €).

Mode d'emploi

- La sortie est gratuite sur présentation d'un titre de transport validé dans la journée - bus ou train - ou de la carte d'abonnement Sillages, Lignes d'Azur.
- Le stationnement est limité à la journée en cours.
- Le stationnement de nuit est autorisé pour les usagers des transports en commun voyageant sur plusieurs jours et ayant rempli le formulaire d'autorisation.

Horaires d'ouverture du Parking-Relais

De 6h à 21h, 7 jours/7 y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai) - poleintermodal@paysdegrasse.fr
Pôle Intermodal de Grasse - Tél. 04 97 01 12 98



Plan de la ville de Grasse
© ACT - Azur Communication Tourisme - 455, promenade des Anglais - Arénis
06299 Nice Cedex 3 - Tél. +33 (0)4 93 88 33 62 - Mail : act@act.fr - www.act.fr
Toute reproduction, même partielle, strictement interdite.
Réalisation service communication de la ville de Grasse
Illustrations : Florence Peri

BooQ! products are produced under license and are subject to design registrations and trademarks.
© BooQ! Media Solutions BV www.booq!.com
call +33 (0) 1 82 88 28 72 NO xxxxx/XX

STATIONNEZ ZEN

Pour faire vos courses, accomplir une démarche administrative ou juste vous promener.



REGIE DES PARKINGS GRASSOIS
Hôtel de Ville BP12069 06130 GRASSE
Tél. 04 97 05 53 50
parkingsgrassois@ville-grasse.fr